



23 novembre

2010

6^{ème} édition

Carrousel
du Louvre

Paris

www.trophees.apajh.org

TROPHÉES
APAJH
2010

Additionnons nos différences

Dossier de presse



Fédération des APAJH
au service de la personne en situation de handicap

APAJH

Sommaire

■ Les Trophées APAJH : Pour une société plus solidaire !	2
Le jury de la 6ème édition	2
150 dossiers de candidatures reçus	3
Léa Drucker, marraine des Trophées APAJH	3
Une soirée festive pour promouvoir de nouveaux talents	4
Et les lauréats sont...	5
Le Trophée de l'accessibilité d'une ville	6
Le lauréat	6
Les nominés	6
Le Trophée de l'accessibilité d'un service public	7
Le lauréat	7
Les nominés	7
Le Trophée École et culture pour tous !	8
Le lauréat	8
Les nominés	8
Le Trophée de l'entreprise citoyenne	9
Le lauréats	9
Les nominés	9
Le Trophée du Sport	10
Le lauréat	10
Les nominés	10
Le Trophée d'honneur	11
■ A propos de la Fédération des APAJH	12
Au service de tous les handicaps	12
Des dates clés	12
L'APAJH, en chiffres	13
Une Association militante	
qui poursuit ses combats dans un contexte difficile	13
En 2010, les actualités	13
Le 9 février 2010	13
Le 30 juin 2010	13
Le 16 septembre 2010	13
■ Les partenaires de l'édition 2010	14

Les Trophées APAJH : pour une société plus solidaire !



“Le lancement du concours des Trophées APAJH 2010, 5 ans après l’adoption de la loi du 11 février 2005, a une résonance toute particulière”, explique Jean-Louis Garcia, Président de la Fédération des APAJH. “Car nous avons saisi en février la HALDE pour discriminations d’Etat constatant les tendances répétées et systématiques de ce dernier à se désengager de ses responsabilités vis-à-vis des plus démunis”.

Le jury des Trophées 2010

En 6 ans, plus de **400 dossiers de candidature** ont ainsi été examinés, **42 initiatives** ont été primées et **22 000 spectateurs** ont participé aux Cérémonies annuelles de remise des Trophées APAJH. Autant de réalisations qui ont favorisé l’évolution des mentalités et le regard porté sur le handicap Mais des efforts restent encore à faire !

Cette année, le jury des Trophées APAJH a examiné 150 dossiers de candidature venus de toute la France. Parmi les candidatures, 15 initiatives ont été nommées dans les catégories : Ecole et Culture, Accessibilité d’une ville, Accessibilité d’un service public, Entreprise citoyenne et Sport. Ont été appréciés l’impact sur la vie quotidienne des personnes en situation de handicap, l’innovation, l’originalité, les répercussions annexes ...



Sous la présidence de
Monsieur Patrick GOHET,
Président du Conseil national Consultatif des Personnes Handicapées

Le jury des Trophées 2010 réunit :

Guy Tisserant, Co-fondateur du cabinet TH Conseil (lauréat des Trophées 2006)
Pénélope Komites, Coordonnatrice du pôle Société du Conseil régional d’Ile-de-France
Yves Foucault, Président de la Fédération Française de Sport Adapté
Vincent Lochmann, Président de la Fédération Française des Dys et rédacteur en chef de Vivre FM
Serge Lefebvre, Membre du Haut Conseil Scientifique et pédagogique de la Fédération des APAJH
Roger Chatelard, adjoint au trésorier général de la Fédération des APAJH.

Les Trophées ont été décernés lors de la Cérémonie du 23 novembre 2010 au Carrousel du Louvre devant des personnes en situation de handicap et valides, salariés et militants de la Fédération des APAJH, journalistes, chefs d’entreprises, artistes et personnalités politiques, tous désireux de **faire changer le regard porté sur le handicap**.

Près de 150 dossiers de candidatures reçus

Lancée dans une année de grand événement sportif, la nouvelle catégorie “Sport” des Trophées APAJH a remporté un engouement inattendu. En effet, ce ne sont pas moins d’une quarantaine de dossiers qui ont été soumis à la Fédération des APAJH dans cette catégorie. Ils témoignent de la volonté des personnes en situation de handicap de participer à des programmes d’actions sportives et des organismes publics et privés d’apporter des réponses adaptées, quelle que soit la nature du handicap, mental, psychiques, moteur, sensoriel...

Que la catégorie “Ecole et culture”, ait généré presque autant de réponses, étonnera moins. La Fédération des APAJH est en effet très présente dans le secteur éducatif depuis sa création il y a bientôt 50 ans, création à l’initiative justement, d’instituteurs réagissant au besoin de services d’accompagnement des jeunes en situation de handicap. La Fédération des APAJH rappelle, comme elle l’affirme depuis sa création, le rôle central des établissements et services médico-sociaux, dont les coopérations avec le milieu scolaire favorisent l’accessibilité de l’école.

Depuis 6 ans, les catégories “Accessibilité d’une Ville” et “Accessibilité d’un Service public” permettent aux collectivités territoriales et aux services de l’Etat de relayer leurs actions menées sur le territoire pour l’égalité des droits et des chances des personnes en situation de handicap. La loi du 11 février 2005 impose aux Etablissements Recevant du Public (ERP) de répondre aux exigences et aux normes d’accessibilité, en 2015. Or, une étude menée par la Fédération des APAJH en mai 2010 avec Accèsmétrie, la FFB et Dexia évalue à 20 milliards d’euros TTC le coût de la mise en accessibilité des bâtiments de l’Etat et des collectivités locales. Depuis 2005, seulement 5 à 15% des travaux auraient été réalisés.

Le Trophée “Entreprise citoyenne” permet quant à lui de mettre à l’honneur des entreprises menant une politique remarquable en matière d’accès à l’emploi. Mais l’obligation d’emploi de personnes en situation de handicap dans les entreprises de plus de 20 salariés (6% de la masse salariale) n’est pas toujours respectée. Encore trop d’entreprises se défont en préférant à l’amende à l’embauche. D’autres, il est vrai de plus en plus nombreuses, jouent la carte de la diversité. Le handicap reste une source de discrimination professionnelle. Les personnes en situation de handicap sont deux fois plus touchées par le chômage que le reste de la population.

Léa Drucker, marraine des Trophées APAJH



Léa Drucker soutient les Trophées APAJH depuis la première édition. En 2010, elle renouvelle son engagement aux côtés de la Fédération en qualité de marraine des Trophées APAJH.

Comédienne depuis l’âge de 15 ans, Léa Drucker s’offre en 2010 un rôle dans une comédie de Julien Rambaldi : “Les Meilleurs Amis Du Monde” avec Marc Lavoine. Elle joue actuellement dans la pièce “Black bird” de David Harrower au Théâtre des Célestins avec Maurice Bénichou.

C’est en participant en 2006 à la soirée des Trophées APAJH que j’ai découvert l’existence et le magnifique travail de la Fédération des APAJH. J’avais été frappée par la formidable énergie et l’optimisme qui se dégageaient de cet événement, et j’ai voulu de nouveau être parmi vous cette année.

Souhaitons ensemble que tous ces efforts et ces espoirs réunis puissent continuer à améliorer la vie quotidienne des personnes en situation de handicap et de ceux qui les entourent, et nous aider à trouver les moyens d’organiser une société plus solidaire qui n’exclut pas le handicap, mais qui, au contraire, le soutient, l’accompagne, et le protège...

Bravo à tous !

Une soirée festive pour promouvoir de nouveaux talents

• Les éditions précédentes

Ces dernières années, avec Amadou et Mariam ou Grand Corps Malade, les Trophées APAJH offraient une des plus grandes scènes de la capitale à des révélations qui depuis, sont devenues des références. Plébiscités par le public et les professionnels, ces artistes ont été récompensés peu après aux Victoires de la Musique.

• A l'affiche en 2010

En 2010, de nombreuses personnalités aux talents aussi divers que variés ont offert une soirée riche en émotions et en surprises. Des artistes issus des établissements APAJH étaient également au programme. La cérémonie a mêlé humour, danse indienne, pop-folk, slam, jazz, percussions...

Soirée présentée par...



Elisabeth Tchoungui

...en présence de nombreux artistes :



Opus Jam



Patrick de Wilde



Sandrine Alexi



Sharmila Sharma



Lydia & Giovanni



Batucada
"les percus et chemises"



Säb



Elsa Kopf

Paris, le 23 novembre 2010

TROPHÉES
APAJH
2010
Additionnons nos différences

6^{ème} Cérémonie des Trophées APAJH le 23 novembre au Carrousel du Louvre ... et les cinq lauréats sont...

Ce mardi 23 novembre, la 6^{ème} cérémonie des Trophées APAJH a réuni personnes valides et en situation de handicap pour “additionner les différences” en présence de la Ministre des Solidarités et de la Cohésion Sociale Roselyne Bachelot. Au cours d’une Soirée de gala animée par Elisabeth Tchoungui, cinq initiatives ont été récompensées :

Dans la catégorie Sport, le Trophée a été attribué à l'Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré (Paris, 7^e) à l'origine d'une mallette pédagogique d'éducation par le sport, favorisant l'accessibilité à la pratique d'activités physiques et aux rencontres sportives, pour les 3-11 ans.

Dans la catégorie Accessibilité d'une ville, le trophée a été décerné à la Ville de Besançon (25) qui organise depuis 2008, avec la mission handicap du CCAS et le centre omnisports Pierre Croppet, le Raid Handi'Forts mêlant sportifs valides et en situation de handicap.

Dans la catégorie Accessibilité d'un service public, le Trophée a été remis au Centre National de la fonction publique territoriale (Paris, 8^e) qui mène une politique globale sur la thématique du handicap : adaptation d'une charte sur la politique de recrutement et le maintien dans l'emploi des personnes reconnues travailleurs handicapés, audits sur l'accessibilité des sites du CNFPT, etc.

Dans la catégorie Ecole et Culture, le Trophée a été attribué au Centre Ressources Théâtre Handicap (Paris, 12^e). L'école de son théâtre permet à tous d'accéder à une pratique amateur et à une formation au jeu dramatique.

Dans la catégorie Entreprise Citoyenne, le Trophée a été décerné à Generali France Assurance (Paris 9^e) qui a mis en place en 2009 et 2010 sur trois départements (Seine Saint-Denis, Val d'Oise et Paris) un programme de 15 formations pour les chercheurs d'emploi en situation de handicap.

Le Trophée d'honneur a été décerné à l'équipe de France handi-escrime. A moins de deux ans des Jeux Paralympiques de Londres 2012, les Bleus handi-escrimeurs viennent de terminer premiers au classement des nations, lors du Mondial à Paris sous la nef du Grand Palais.

Tous ont démontré que la pratique d'un sport de loisirs peut être un tremplin pour chacun... Se divertir, partager des émotions, se dépasser... des mots qui ont pris tout leur sens pour cette 6^{ème} édition des Trophées APAJH placée sous le signe du sport.

Pour en savoir plus ... L'APAJH, une association militante au service de tous les handicaps. Créée en 1962, la Fédération des APAJH est le premier organisme en France à considérer et accompagner tous les types de handicaps : physiques, mentaux, sensoriels, psychiques, cognitifs, polyhandicaps, troubles de santé invalidant... Elle assure à chacun un égal accès aux droits (droit à l'école, droit à la vie professionnelle, droit à la vie sociale et culturelle...) et accompagne 30 000 personnes en situation de handicap, mineures comme adultes, dans plus de 600 établissements ou services...

Le Trophée de l'Accessibilité d'une ville

TROPHÉES
APAJH
2010
Additionnons nos différences

Trophée décerné par Fabrice Henry, Président d'Egamo et Eric Amis, Directeur Activités transversales de la Banque Populaire Caisse d'Épargne

Près de 80 % de la population française vit aujourd'hui en ville. Or le milieu urbain reste bien souvent "hostile" aux personnes en situation de handicap : escaliers sans rampe, absence de signalétique adaptée pour les non-voyants et les malentendants, transports inadaptés, etc. Les exemples sont nombreux. Ce sont autant d'obstacles qui empêchent les personnes en situation de handicap de profiter pleinement, au quotidien, de leur environnement et de participer à la vie sociale. Pourtant, la loi du 11 février 2005 instaure l'accessibilité du cadre bâti, des transports et des nouvelles technologies.

Certaines initiatives sont exemplaires et ont été saluées par les Trophées APAJH ces dernières années : la ville de Chazelles-sur-Lyon (Loire), la « mission habitat » de la Mairie de Metz (Moselle) et la commune de Sélestat (Bas-Rhin), la ville de Mulhouse (Haut-Rhin) et la ville de Nantes (Loire-Atlantique).

• Le lauréat

La Ville de Besançon (25) organise depuis 2008, avec la mission handicap du CCAS et le centre omnisports Pierre Croppet, le **Raid Handi'Forts** mêlant sportifs valides et en situation de handicap. Une épreuve sportive et culturelle au coeur de la ville.

En Franche-Comté, aux côtés de la mission handicap du CCAS et le centre omnisports Pierre Croppet, la Ville de Besançon organise depuis 2008 le **Raid Handi'Forts** qui réunit sportifs valides et en situation de handicap. Le Raid Handi'Forts, est une épreuve sportive et culturelle au coeur de la ville. Une vingtaine d'équipes vivent une aventure en commun où les valeurs de solidarité, de coopération, d'entraide sont au coeur de l'action. Cette réalisation prend appui sur 3 grands objectifs : organiser un événement sportif au coeur de la ville, développer un raid nature multi activités, faire vivre un même projet à des participants valides ou non. En 2009, la manifestation a reçu le trophée des collectivités sur le thème "sport et intégration sociale des personnes handicapées". En 2010, des équipes mixtes (valides et non valides) ont été mises en place avec les associations sportives locales. Vingt équipes de six personnes se sont inscrites pour la troisième édition du Raid Handi'Forts. Parmi les participants : des personnes en situation de handicap mental, psychiques, moteurs, déficientes visuelles et auditives.

Contacts : 03 81 41 53 45 - www.besancon.fr

• Les nominés

Le Festival Chalon dans la Rue (71) s'est donné les moyens de rassembler des publics hétérogènes dans son festival d'Art de la Rue, "pour que l'art et la culture soient véritablement partagés..." : outils de communication, facilités de déplacements, équipe pour les accompagnements et de guides, site Internet adapté, brochures en braille.

Contacts : 03 85 90 94 83 - www.chalon.fr

La Ville de Cholet (49) a organisé à l'occasion de la journée internationale du handicap 2009, pour ses agents municipaux et ses élus, un programme spécifique : exposition photos autour d'agents municipaux en situation de handicap, représentations théâtrales contre les idées reçues, stands d'associations locales....

Contacts : 02 72 77 20 00 - info@ville-cholet.fr - www.ville-cholet.fr

Le Trophée de l'Accessibilité d'un service public

TROPHÉES
APAJH
2010
Additionnons nos différences

Trophée décerné par Laure Lechatellier, Vice-présidente de la région Ile-de-France et Patrick Gohet, Président du Conseil national Consultatif des Personnes Handicapées

Chaque citoyen doit pouvoir accéder aux services publics. La loi du 11 février 2005 impose une accessibilité totale des établissements recevant du public, des espaces et des transports d'ici le 1er janvier 2015. L'accessibilité, jusqu'alors uniquement considérée comme physique, est renforcée dans sa globalité (dimension intellectuelle psychique, sensorielle...). Par définition, l'accessibilité requiert "la mise en œuvre des éléments complémentaires, nécessaires à toute personne en incapacité permanente ou temporaire pour se déplacer et accéder librement et en sécurité au cadre de vie ainsi qu'à tous les lieux, services, produits et activités" (définition interministérielle du handicap).

Le Trophée récompense des services publics ayant une politique d'accessibilité volontaire ou innovante en faveur des personnes en situation de handicap. Ont été récompensés lors des éditions précédentes : Forez Aquatic (Trophée 2007) qui a réalisé une base nautique intercommunale complètement accessible aux personnes en situation de handicap ou encore la Direction Générale des Impôts de Paris (Trophée 2005) qui avait entrepris une démarche visant à assurer l'égalité d'accès et de compréhension des citoyens au service public.

• Le lauréat

Le Centre National de la fonction publique territoriale – (Paris - 75) mène une politique globale sur la thématique du handicap : guide d'accueil des stagiaires en situation de handicap, adaptation d'une charte sur la politique de recrutement et le maintien dans l'emploi des personnes reconnues travailleurs handicapés, audits sur l'accessibilité des sites du CNFPT avec, à la clef, la programmation de travaux pluriannuels.

Etablissement public national, paritaire et déconcentré, le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) est chargé d'organiser la formation des agents territoriaux. Trois missions lui sont dévolues : la formation professionnelle des agents territoriaux, l'observation des emplois, des métiers et des compétences et l'étude prospective de leurs évolutions et la gestion des cadres d'emplois (concours, listes d'aptitude...) des agents de catégorie A+ (cadres supérieurs).

Le CNFPT Midi-Pyrénées a réalisé **un guide réalisé à l'attention des agents et formateurs**. Au total, ce sont 17 000 guides internet qui ont été diffusés en interne. Ce guide est devenu un référentiel pour la formation des agents. Un référent a été désigné dans chaque structure locale en soutien à la politique globale sur la thématique du handicap. Il a également adapté une charte internet sur la politique de recrutement et de maintien dans l'emploi des personnes reconnues travailleurs handicapés au CNFPT et lancé une campagne d'audits "accessibilité" portant sur la totalité des implantations du CNFPT avec une programmation pluriannuelle de travaux.

• Les nominés

La Crèche adaptée Les Bambins (78, Trappes) est destinée aux enfants de 18 mois à 6 ans présentant un handicap ou une difficulté de développement. Une crèche également ouverte aux enfants ne présentant pas de handicap, afin d'assurer une vraie mixité.

Contacts : 01 30 16 00 68 - cretheadaptee.lesbambins@larencontre-asso.fr

Handicap.fr (Lyon, 69) a développé Parking.handicap.fr, un dispositif unique de recherche de parkings, accessible par Internet, smartphone ou I-phone et doublé d'un service GPS. Ce service gratuit pour les personnes en situation de handicap et leurs familles est disponible dans près de 250 villes en France.

Contacts : www.handicap.fr - info@handicap.fr

Le Trophée Ecole et Culture

TROPHÉES
APAJH
2010
Additionnons nos différences

Trophée décerné par Pierre Guillot, Vice-président de la MAIF et Jean-Philippe Bouriaud, Directeur des partenariats de Sodexo

L'accès à l'éducation et à la culture est, pour les enfants et adolescents en situation handicap, comme pour les autres, un enjeu-clé de leur participation pleine et entière à la vie sociale. C'est également un droit garanti par la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et du Citoyen (art. 26 et 27). Chacun doit pouvoir accéder au savoir et pratiquer les activités culturelles de son choix. A titre d'exemple, une salle de cinéma sur deux n'est pas accessible. Cependant, on constate de nettes avancées avec la loi du 11 février. Tout enfant en situation de handicap peut désormais être inscrit dans « l'école ou l'établissement du second degré de son quartier ». Mais beaucoup reste encore à faire.

La Fédération des APAJH a récompensé ces dernières années le Lycée Collège à l'Hôpital et à Domicile (LCHD) de Grenoble (Trophée 2006), la Ville d'Aulnay-sous-Bois (Trophée 2008) qui favorisé l'accueil des enfants en situation de handicap en milieu ordinaire ou encore le Parc national des Pyrénées (Trophée 2009) qui permet l'accès de tous les publics à l'espace naturel montagnard.

• Le lauréat

Regard'en France Cie (Paris, 12e) est une école de théâtre qui permet à tous d'accéder à une pratique amateur et à une formation au jeu dramatique. Créée en 1993, Regard'en France Cie, connue pour sa création du concept de théâtre dans le noir "Les visiteurs du Noir" est devenu Centre Ressources Théâtre Handicap depuis 2007. Sa vocation est de rendre le théâtre accessible à tous, sans discrimination aucune. Parce que le constat est sans appel : culture et handicap ne font pas bon ménage. Ainsi, par la création, la formation et l'information, l'association ambitionne de les réconcilier.

Son école de théâtre O Clair de la Lune agréée par le Ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports. Sa dernière production "Vol de Nuit" a été labellisée par la HALDE pour son exemplarité et l'association a mené de nombreuses actions de mise en accessibilité pour les Festivals d'Avignon, Spectaculaire, le SNDTP, Contre Courant. Ses propositions innovantes, dont les Souffleurs d'Images, la Brigade Accessibilité, la Régie Mobile, incarnent pleinement sa démarche, ses ambitions, sa capacité à innover au service d'un théâtre ouvert à tous.

Son implantation et sa reconnaissance en font aujourd'hui la structure de référence pour les professionnels du théâtre et plus généralement du spectacle vivant. Sur 340 m² à Paris, son lieu est ouvert à tous et prend en compte les besoins de chacun. Un lieu dédié au théâtre où l'on parle aussi de handicap. A disposition, salles de travail, outils, conseils, mise en réseaux, réponses adaptées à chaque action liée à la production, la formation, l'accueil des publics, etc..

Contacts : 01 42 74 17 87 - information@crth.org - <http://www.crth.org>

• Les nominés

Handiversité (Aix-en-Provence, 13) est une émission de télévision mensuelle, diffusé sur la TNT, le câble et Internet. conçue et produite afin d'intéresser une audience universelle regroupant à la fois des personnes valides et en situation de handicap. Elle dévoile un autre regard sur le handicap grâce à un ton léger, décalé et décontracté.

Contact : 09 77 00 78 54 - contact@yobbo-production.com - www.handi.tv

Le Musée Toulouse Lautrec (Albi, 81) conduit depuis plusieurs années une politique volontariste destinée à accroître l'accessibilité de ses collections à tous les publics en situation de handicap : accessibilité physique, visites audio descriptives, visites en LSF, signalétique en pictogrammes et codes couleurs...

Contacts : 05 63 49 48 70 - servicedespublics@museetoulouselautrec.com - www.museetoulouselautrec.net

Le Trophée de l'Entreprise Citoyenne

TROPHÉES
APAJH
2010
Additionnons nos différences

Trophée décerné par Dominique Pagant, Directrice des Ressources Humaines de la CNP Assurances et Jérôme de Lavergnolle, Président Directeur Général de la Cristallerie Saint-Louis

Alors que les citoyens appellent les entreprises à devenir des acteurs responsables, à jouer la carte de la diversité, le handicap reste une source de discrimination professionnelle. La porte des sociétés reste encore parfois difficile à franchir ... Les personnes en situation de handicap sont deux fois plus touchées par le chômage que le reste de la population. Si la loi du 11 février 2005 impose un pourcentage d'emplois réservés aux travailleurs en situation de handicap dans les entreprises de plus de 20 salariés, il est encore possible de s'exonérer de cette obligation (6% de la masse salariale) en payant une amende

Au deuxième semestre 2010, les sanctions financières seront aggravées pour les entreprises n'ayant mené aucune action en faveur de l'insertion des personnes en situation de handicap depuis trois ans.

Certaines initiatives en entreprises sont pourtant remarquables et ont été distinguées par les Trophées APAJH : des petites et moyennes entreprises comme Diprosane, un fabricant breton de produits chimiques récompensé pour l'embauche de deux personnes déficientes intellectuelles dans une équipe de six salariés (Trophée 2005), le cabinet de recrutement spécialisé dans le handicap TH Conseil (Trophée 2007) et de grands groupes tels que France Télécom Orange (Trophée 2008) ou EDF (Trophée 2009) récompensées pour leur politique globale et transversale en faveur des personnes en situation de handicap.

• Le Lauréat

Generali France Assurance (Paris 9e) a mis en place en 2009 et 2010 sur 3 départements, la Seine Saint-Denis, le Val d'Oise et Paris, un programme de 15 formations pour les chercheurs d'emploi en situation de handicap. Plus de 160 stagiaires ont décroché un contrat de travail.

Implanté dans 68 pays sur les cinq continents, Generali est l'un des plus grands assureurs mondiaux avec 85 000 collaborateurs et plus de 70 millions de clients. En France, Generali emploie 7000 collaborateurs et se positionne au 2e rang des assureurs généralistes. Sa politique de relations humaines se structure autour du principe fort de construction de l'égalité des chances sous toutes ses formes.

À ce titre, depuis 2005, Generali s'engage à sensibiliser au quotidien pour favoriser l'intégration des travailleurs handicapés, à assurer à chacun une évolution équitable au sein de l'entreprise, à être solidaire en étant partie prenante dans la professionnalisation des demandeurs d'emploi handicapés et à recruter des travailleurs handicapés par le biais de contrats CDI, CDD, Alternance et stage, en s'attachant d'abord aux compétences et à l'envie de rejoindre l'entreprise. En 2009 et 2010, l'entreprise a mis en place un programme de 15 formations à destination des chercheurs d'emploi en situation de handicap : 8 formations de mise en valeur de soi et 7 formations de bureautique. L'objectif des formations est de se réapproprier le monde de l'entreprise. Les départements concernés par cette action sont la Seine Saint-Denis, le Val d'Oise et Paris. Des stages ont été proposés aux chercheurs d'emploi via les Cap Emploi. Ceux-ci ont été accueillis dans les locaux de Générali à Saint Denis. Au total, plus de 160 stagiaires ont trouvé un emploi. Enfin, une campagne de sensibilisation active a été menée auprès de 5 000 salariés de Generali Saint Denis.

Contact : 01 58 38 80 00 - pith@generali.fr - www.generalif.fr

• Les nominés

Jobinlive (Marseille, 13) a créé Handivisio, un réseau national de bornes de vidéo-recrutement. Les candidats s'entraînent à l'entretien de recrutement avec un recruteur virtuel. Ils sont filmés et conseillés et peuvent ensuite diffuser leur candidature vidéo.

Contact: 04 91 17 60 80 - contact@jobinlive.fr - www.jobinlive.com

Faceo (Buc, 78), filiale du leader européen des services aux bâtiments professionnels Faceo Facility Aménagement, a créé en 2007 Faceo Entreprise Adaptée (FEA). Elle offre une sous-traitance qui permet ainsi aux entreprises de respecter l'obligation d'emploi de travailleurs en situation de handicap.

Contact : 01 30 97 22 13 - contacteo@faceo.com - www.faceo.fr

Le Trophée du Sport

TROPHÉES
APAJH
2010

Additionnons nos différences

Trophée remis par Rose Saillard, déléguée nationale à la MGEN, responsable de l'accompagnement de la personne et de l'action sociale et Stéphane Diagana, premier champion du Monde d'athlétisme masculin français.

Quelle que soit la nature du handicap, mental, troubles psychiques, troubles de l'adaptation, handicap moteur ou sensoriel..., la pratique d'une activité sportive est possible. Chaque citoyen, valide ou en situation de handicap peut dépasser ses limites et exceller dans une activité sportive. Officiellement, on recense 60 000 sportifs en situation de handicap licenciés. La pratique d'un sport de loisirs peut aussi devenir compétition... Se divertir, partager des activités, se dépasser : à chacun son envie ou son défi.... **Le Trophée du Sport est une nouvelle catégorie des 6èmes Trophées APAJH.**

• Le Lauréat

L'Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré (Paris, 7e) est à l'origine d'une mallette pédagogique d'éducation par le sport, favorisant l'accessibilité à la pratique d'activités physiques et aux rencontres sportives, pour les 3 - 11 ans.

L'USEP est née officiellement en 1939 d'une commission sportive scolaire de l'UFOLEP (secteur Plein et Sport de la Ligue de l'enseignement). Le but de l'association est de former à la responsabilité, au civisme, à l'autonomie par la pratique d'activités physiques, sportives et de pleine nature, d'activités socioculturelles, contribuant ainsi à l'éducation générale des enfants - 1 000 mallettes diffusées (nombreuses demandes supplémentaires) - 29 612 enfants sensibilisés en 2010 - Cdrom téléchargeable sur le site internet de l'USEP.

L'USEP a créé un pôle ressource handicap en 2006 et en 2008 une mallette pédagogique d'éducation par le sport favorisant l'accessibilité à la pratique d'activités physiques et aux rencontres sportives pour les enfants de 3 à 11 ans. La mallette contient un ensemble d'éléments permettant d'appréhender la mise en place de cycles.

Contacts : 01 43 58 97 75 - www.usep.org

• Les nominés

Le Syndicat intercommunal d'équipement et d'aménagement des Pays de France et d'Aulnoye (Villepinte, 93) a créé en 2010 l'Intégrathlon, une manifestation qui a vocation à rassembler personnes valides et en situation de handicap, novices et spécialistes, sportifs ou non, sur un même terrain de sport. Une première édition pour dire que le sport est synonyme de "partage, rencontre et intégration".

Contact : 01 43 84 54 24 - www.seapfa.com - <http://www.integrathlon.com>

La Fédération Française de Lutte (Maison-Alfort, 94) a fondé une structure associative mêlant sportifs valides et en situation de handicap intellectuel ou mental. Une initiative née au plan local en 2005 qui s'est étendue à d'autres régions pour accéder aujourd'hui aux compétitions internationales...

Contact : 01 41 79 59 10 - ff.lutte@wanadoo.fr - www.fflutte.com

Le Trophée d'Honneur

Trophée remis par Roselyne Bachelot, Ministre des Solidarités et de la Cohésion Sociale, Jacques Vendroux, Directeur des Sports à Radio France et Jean-Louis Garcia, Président de la Fédération des APAJH



Credit photo : J-R Drahi

L'équipe de France épée masculin médaillé d'or des Championnats du Monde le 13 novembre 2010

Comme en 2006 à Turin, les championnats du monde d'escrime valides et non-valides se sont déroulés conjointement sous la nef du Grand Palais à Paris. L'occasion pour les sportifs handi-sport de bénéficier d'une lumière médiatique dont ils sont souvent privés, et d'exposer au grand jour les difficultés pour être reconnus.

Après six journées de compétition, l'équipe de France d'escrime handisport vient de terminer le Mondial d'été de novembre 2010, en faisant résonner la Marseillaise sous la verrière du Grand-Palais. La 11ème médaille du camp tricolore est en or, remportée par l'équipe "messieurs" à l'épée, composée de David Maillard, Romain Noble, Marc-André Cratère et Robert Citerne, entraînés par la Maître d'armes Jean-Yves Huet. Trois médailles d'or, une d'argent et sept de bronze, le bilan est très positif pour le staff français, à moins de deux ans des Jeux Paralympiques de Londres 2012. Les Bleus ont ainsi terminé premiers au classement des nations.

Robert Citerne



- Né le : 10 février 1961 à Paris
- Lieu de résidence : La Garennes Colombes
- Capitaine de l'équipe de France depuis 2009
- Activité professionnelle : Electronicien d'équipement
- Club actuel : Levallois Sporting Club
- Maître d'armes : GODET Pascal, HUET Jean Yves, WESTHOLM Jérôme
- Catégorie A- Gaucher - Epée /fleuret (1980 à 2004) sabre
- A commencé l'escrime en : 1980
- Date de la première sélection en équipe de France : 1987
- 11 victoires en Coupe du Monde à l'épée

David Maillard



- Né le : 22 janvier 1970 à Paris
- Lieu de résidence : Lunel (34)
- Activité professionnelle : Ingénieur SFR
- Club actuel : Levallois Sporting Club
- Maître d'armes : Maxime Faget Catégorie A- Gaucher - Fleuret/épée
- A commencé l'escrime handisport en : 1998
- Date de la première sélection en équipe de France : 2001
- 7 victoires en Coupe du Monde à l'épée
- 1 victoire en Coupe du Monde au fleuret

TROPHÉES
APAJH
2010

Additionnons nos différences

A propos de la Fédération des APAJH

Depuis bientôt 50 ans, la Fédération des APAJH, Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés, réunit des femmes et des hommes qui, en tant que citoyens, veulent faire avancer la réflexion et l'action en faveur des personnes en situation de handicap. Cette force collective se retrouve autour des valeurs de **laïcité, citoyenneté et solidarité**.

Association militante et gestionnaire, elle assure à chacun un égal accès aux droits : droit à l'école, droit à la vie professionnelle, droit à la vie sociale et culturelle...

Créée en 1962, la Fédération des APAJH accueille ou accompagne 30 000 personnes en situation de handicap, mineures comme adultes, dans plus de 600 établissements ou services.

Pionnière : La Fédération des APAJH est la première à avoir initié le profond changement de regard et les conceptions nouvelles de la place de la personne, quelle que soit la nature de son handicap, dans la société commune.

Généraliste : Axée dès son origine sur l'école et la scolarisation, la Fédération des APAJH a élargi son action à tous les handicaps, à tout âge de la vie. Elle est ouverte à tous les citoyens en situation de handicap.

Indépendante : Reconnaisant le caractère universel et positif de la différence dans toute réalité humaine et sociale, la Fédération des APAJH entend marquer sa totale indépendance à l'égard des organismes extérieurs par respect pour ses valeurs et les convictions de ses militants.

Au service de tous les handicaps

La Fédération des APAJH est le premier organisme en France à considérer et accompagner tous les types de handicaps : physiques, mentaux, sensoriels, psychiques, cognitifs, polyhandicaps, troubles de santé invalidant...

A la simple question "Combien de personnes en situation de handicap en France ?" il n'y a pas de réponse ou en réalité, il y a une pluralité de réponses, qui recouvre des réalités différentes et varie selon la définition retenue du handicap (in, Rapport de Paul Blanc, 2002). "Entre 280 000 et 23 650 000 personnes handicapées, selon le périmètre utilisé", note le rapport de la Cour des Comptes en 2003, qui rappelle aussi que 3,97 millions de personnes en 1999 se déclaraient titulaires d'un taux d'incapacité reconnu officiellement, soit 6,8 % de la population.

Des dates clés

Pionnière dans sa conception de la place de la personne en situation de handicap (même humanité, même citoyenneté), la Fédération des APAJH a pris une large part dans les travaux préparatoires des grands textes régissant le secteur et la rédaction des décrets et circulaires permettant leur mise en œuvre.

L'APAJH a été **créée en 1962** par des enseignants, en réaction à l'absence de services de placement et à la carence de l'Education nationale dans l'accueil des jeunes en situation de handicap.

En 1963 : à la demande des familles, elle élargit son champ d'activité à tous les handicaps et à tous les jeunes : elle devient l'Association de Placement et d'Aide aux Jeunes Handicapés. L'APAJH occupe ainsi le champ de l'enfance inadaptée. A l'origine, essentiellement parisienne, elle essaimera dans les départements grâce à la MGEN et au Syndicat national des instituteurs, puissants relais.

En 1974 : l'APAJH, association laïque à but non lucratif, est reconnue d'utilité publique.

En 1975 : loi d'orientation en faveur des personnes handicapées.

En 1981, l'APAJH ouvre son champ à tous les âges de la vie et devient la Fédération des Associations pour Adultes et Jeunes handicapés. Une vocation tous handicaps qui pose en termes globaux de vie en société, l'ensemble des spécificités qui découlent naturellement des diverses déficiences.

En 1987 : loi sur l'obligation d'emploi en faveur des travailleurs handicapés.

En 2005 : loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

L'APA JH en chiffres

Présente sur tout le territoire à travers **91 associations départementales**, elle accueille ou **accompagne près de 30 000 personnes** grâce à ses **608 établissements et services**.

La Fédération des APA JH agit au niveau européen en étant **membre fondateur du Conseil français des personnes handicapées pour les questions européennes (CFHE)**, depuis 1993. Elle également est co-fondatrice en 2007 de la Fondation Internationale de la Recherche Appliquée sur le Handicap, pôle de référence pour les acteurs mondiaux du secteur.

Une Association militante qui poursuit ses combats dans un contexte difficile

La loi du 11 février 2005, fruit de 40 ans de combat militant, se base sur le principe selon lequel "toute personne handicapée a droit à la solidarité de l'ensemble de la collectivité nationale, qui lui garantit, en vertu de cette obligation, l'accès aux droits fondamentaux reconnus de tous les citoyens ainsi que le plein exercice de sa citoyenneté" (Loi n°2005-102 du 11 février 2005). Il en résulte que la personne en situation de handicap doit trouver toute sa place à l'école, accéder au savoir, occuper un emploi, évoluer professionnellement, participer aux activités culturelles et de loisirs ...

Mais, l'égalité des droits est menacée

Au lendemain du 5ème anniversaire de la loi du 11 février 2005 « pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées », l'ensemble du secteur associatif du handicap s'inquiète des graves reculs dans son application par le gouvernement. La Fédération des APA JH dénonce les reculs organisés par les pouvoirs publics. Les décisions du gouvernement, depuis le printemps 2009, traduisent le glissement d'un "simple" retrait de l'État vers un processus d'exclusion des droits fondamentaux pour les personnes en situation de handicap.

Le combat pour l'égalité des droits et l'intégration républicaine du handicap demeurent plus que jamais inachevés. La Fédération des APA JH y voit un démantèlement de la loi du 11 février 2005 par le gouvernement, au nom d'arbitrages budgétaires et des contraintes de la crise économique.

En 2010, les actualités

• Le 9 février 2010

La Fédération des APA JH saisit la HALDE (Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Égalité) afin de faire constater des discriminations d'État dont les seules conséquences sont la rupture d'égalité et le traitement défavorable des citoyens en situation de handicap. L'égalité des droits n'a pas de "coût". L'association demande de faire cesser cette politique d'exclusion qui viole les principes constitutionnels de la République.

• Le 30 juin 2010

Au sortir de son 34e Congrès, la Fédération des APA JH propose la création d'un revenu unique fusionnant les minima sociaux en un seul pour garantir une réelle intégration républicaine. La réflexion sur la création d'un "Revenu universel d'existence", ouvert à tous les bénéficiaires des minima sociaux est engagée. Elle a abouti à l'adoption d'un pré-projet de loi à l'assemblée nationale.

• Le 16 septembre 2010

La Fédération des APA JH est présente à l'Élysée lors de la rencontre des huit porte-parole du Comité d'Entente avec le Président de la République. Elle se félicite que le Président de la République soit revenu sur les annonces des Premier ministre et Ministre du budget quant à l'étalement de l'augmentation de l'AAH de 25 % sur cinq ans. Que les principales associations du secteur soient reçues par le Président de la République est apprécié. Mais, pour la Fédération des APA JH des promesses, aussi agréables à entendre soient-elles, ne suffisent pas.

Les partenaires de l'édition 2010

La 6ème Cérémonie des Trophées APAJH
a pu voir le jour grâce au soutien de l'ensemble
de nos partenaires

